



## **AVIS DE CONCESSION**

### **Concession de service public pour l'exploitation du complexe Bar-Restaurant-Gîtes « La Cure Gourmande »**

#### **I) POUVOIR ADJUDICATEUR**

Commune de Saint-Christophe-La-Grotte  
Mairie – 1395, route du Pont Romain.  
73360 SAINT-CHRISTOPHE-LA-GROTTE  
France  
Mail : mairie@saint-christophe-la-grotte.com  
Téléphone : 04 79 36 65 95  
Profil acheteur : marchés-sécurisés  
Code NUTS : FRK 27 SAVOIE

#### **II) PROCEDURE**

Consultation organisée conformément aux articles R.3121-5 et R.3126-1 du Code de la Commande Publique relatifs aux contrats de concession inférieurs au seuil européen (5 538 000 € HT).  
Les candidats sont informés du caractère « ouvert » de la procédure (remise dans le même temps des éléments de candidature et d'offre).

#### **III) COMMUNICATION**

L'ensemble des échanges entre la Commune et les candidats se feront via le profil acheteur de la Commune (accès aux documents de la consultation, remise des dossiers de la candidature et des offres, questions, convocations, négociations, ...) à l'adresse suivante : <https://marches-securises.fr>

#### **IV) OBJET DE LA CONCESSION**

##### **Intitulé**

Délégation de service public pour l'exploitation du complexe Bar-Restaurant-Gîtes « La Cure Gourmande », aux risques et périls du délégataire.

##### **Description**

L'exploitation de « La Cure Gourmande » comprend une activité de café / bar, une activité de restauration (45 couverts en intérieur et 50 en extérieur) et une activité d'hébergement touristique (2 gîtes de 4 et 5 couchages). Le Délégataire assurera l'exploitation de ces activités au moyen des biens mis à disposition par la Commune (locaux, mobilier, matériel, équipements professionnels, licence IV, site internet). Il complètera, selon son projet, cet équipement.  
Pour l'animation et le développement de l'attractivité du site, le Délégataire pourra développer des services et activités complémentaires autorisés par la Commune.

##### **Code CPV principal**

Code CPV principal :

55000000-0 – Services d'hôtellerie et de restauration.  
55200000-2 – Campings et autres hébergements non hôtelier  
55300000-3 – Services de restaurant et services de personnel en salle.  
55400000-4 – Services de débits de boissons  
55410000-7 – Services de gestion de bars

**Durée de la concession**

Entre 5 et 7 ans

**V) CONDITIONS DE PARTICIPATION ET DE REMISE DES DOSSIERS DE CANDIDATURES ET D'OFFRES**

Se référer au Règlement de la consultation.

**VI) CRITERES DE SELECTION DES CANDIDATURES ET D'ATTRIBUTION**

Se référer au Règlement de consultation

**VII) DATE LIMITE DE REMISE DES CANDIDATURES ET DES OFFRES**

Date limite : 19 / 04 / 2024 à 12h00

**VIII) INSTANCE CHARGEE DES PROCEDURES DE RECOURS**

Tribunal administratif de Grenoble

2, Place de Verdun

38 000 GRENOBLE

France

Téléphone : 04 76 42 90 00

Courriel : [greffe.ta-grenoble@juradm.fr](mailto:greffe.ta-grenoble@juradm.fr)

Fax : 04 76 42 22 69 ou 04 76 51 89 44